



Plainte pour harcèlement

Par Juju513

Bonjour,

Merci par avance pour votre aide et vos conseils.

J'ai déposé plainte le 3 juillet dernier contre un ex conjoint (avec qui je n'ai jamais vécu) pour des faits de harcèlement. Il est aussi entré à mon domicile, a cassé le rétro de ma voiture, la gendarmerie était intervenue 4 fois à mon domicile. Je n'ai pas porté plainte pour ces derniers faits juste pour le harcèlement (mails, sms, appels...).

Je sais que j'ai déposé plainte il n'y a pas si longtemps mais les mails continuent (je l'ai bloqué partout ailleurs, je ne peux pas le bloquer sur mes mails à part le mettre en spam). J'en suis à 27 mails aujourd'hui (et il n'est que 19h), 34 hier par exemple.

J'en suis même venue à lui faire un virement de 590€ pour lui rembourser les cadeaux qu'il a fait à mon fils (qui n'est pas le sien) afin qu'il arrête tout ça. Je sais je suis bête d'avoir fait ça car malgré cela ça ne s'arrêtera pas.

Il m'avait envoyé plusieurs messages me demandant de lui rembourser ceci et qu'il arrêterait... Bien sûr ça ne s'est pas arrêté, il dit qu'il va me rembourser (je ne reverrai jamais cet argent, c'est sur et certain), qu'il veut juste me parler et qu'il est fou amoureux.

Je n'en peux plus, j'ai peur de sortir de chez moi, il passe "par hasard" devant chez moi aux heures où je pars travailler et quand je rentre, le week end également.

Je pars plus tôt au bureau afin de ne pas le voir.

Suite à mon dépôt de plainte, j'ai vu mon médecin pour un certificat d'ITT, elle m'a fait faire des examens afin de voir s'il n'y a pas d'autre cause aux soucis "psycho".

Je la revois seulement le 25/07.

A priori il n'a pas encore été convoqué à la gendarmerie pour être entendu suite à ma plainte.

Pensez vous que je puisse aller redéposer une plainte pour les mêmes faits de harcèlement mais sur une autre période? Je suis un peu perdue, je ne sais pas quoi faire pour que ça s'arrête.

Merci par avance

Bonne soirée

Par vivi2501

bonsoir,

Comment aider une femme harcelée ?

Vous pouvez vous renseigner auprès d'associations d'aides aux femmes victimes et appeler le 3919 Anonyme, accessible 24h/24 et 7j/7, gratuit depuis un poste fixe ou mobile en me?tropole,

"

Par Juju513

Merci de votre réponse

Je vais reprendre rendez vous avec la gendarmerie pour aller déposer une nouvelle plainte

Par yapasdequoi

Bonjour,
N'hésitez pas à appeler le 3919. C'est anonyme et gratuit.
Vous y trouverez un soutien et des conseils adaptés à votre situation de violence conjugale.
Ne restez pas seule face à ce maniaque.

Par Juju513

Bonjour,

Je n'ai pas vraiment de question mais je voulais vous tenir informé de la suite de ce dossier. Je vous remercie en tout cas pour vos réponses, je n'ai pas osé appeler le 3919, je ne vais pas les déranger avec mon histoire.

J'ai été ré-entendu par la gendarmerie le samedi 23/07 pour un complément d'audition, j'ai donc tout redit, les mails sans cesse, le virement que je lui ai fait, les menaces qu'il me fait pour venir sur mon lieu de travail et sur mon lieu de vacances...

Jeudi 28/07, premier jour de mes vacances, je pars faire quelques courses, et il était là, il m'a donc attrapé... J'ai réussi à entrer dans le magasin, j'ai averti la caissière après avoir pris mes 2-3 articles, de regarder si je remontais bien dans ma voiture sinon d'appeler la gendarmerie. Il est resté devant le magasin sans rien faire, je suis remontée dans la voiture, et suis rentrée chez moi.

Mais il m'a suivi et a fait des allers retours dans la rue où j'habite, après une petite crise d'angoisse, j'ai appelé les gendarmes qui sont intervenus rapidement, dont la gendarme qui s'occupe de mon dossier. Ils sont allés le voir, il était assis un peu plus haut dans la rue... Il leur a dit qu'il n'était pas là pour moi mais qu'il attendait un ami qui devait lui livrer une machine à laver (oui il se fait livrer une machine à laver à plusieurs centaines de mètres de chez lui apparemment ...). Bref le gendarme redescend vers moi et m'informe de ses propos, et que donc je n'ai pas de souci à me faire... Ils ont réussi à me calmer un peu, en plaisantant sur le fait que j'avais le droit de balancer un seau d'eau glacé par la fenêtre et que "oups" manque de chance pile au moment où il passe...

Vers 11h45, il était toujours là (la machine à laver avait visiblement du retard...) et je suis sortie avec mon fils pour aller déjeuner à l'extérieur. La livraison de la machine à laver ne devait finalement pas être si importante puisqu'il m'a suivi jusqu'à la ville voisine. Il nous a vu entrer dans le restaurant et a fini par partir.

Bien évidemment, rien n'est jamais simple, les mails ont continués... Le jeudi soir 48 appels entre 21h45 et 23h30, en inconnu, j'avais installé une appli pour enregistrer les appels, j'ai décroché à certains et on l'entend me menacer de venir "discuter" avec mes collègues de travail, de venir sur mon lieu de vacances car je n'ai pas le droit de partir là bas selon lui ... On l'entend jouer avec une arme, je ne sais pas trop comment dire mais on entend un cliquetis comme dans les séries télé quand les policiers rechargent leurs armes (je sais qu'il a une arme à son domicile avec des balles "réelles"). J'ai finalement trouvé le moyen de bloquer les appels "anonyme" sur mon téléphone afin qu'ils soient dirigés directement vers la messagerie vocale.

Le lendemain matin, entre 09h et 11h, 17 mails, entre temps il a été convoqué par la gendarmerie le lundi 08/08 (un grand merci à la gendarme, elle sait que je serai en vacances dans le sud à cette date et au moins ça me rassure sur le fait qu'il ne sera pas là bas s'il est convoqué ici).

J'ai refait un mail à la gendarme qui suit mon dossier avec tous les éléments que je viens de vous décrire.

Malgré la convocation chez les gendarmes, les mails ne se sont pas calmés...

Mon avocat est actuellement en congés, je vais attendre son retour pour reprendre un rendez vous, et voir quoi faire avant de devenir complètement folle à chaque bruit que j'entends ou à chaque fois que mon téléphone émet un son...

Merci à vous de votre lecture et de vos conseils ... Même si je n'ai pas vraiment de question, je pense que c'est un peu libérateur d'écrire tout ça :)

Bonne soirée à vous tous

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez affaire à un coriace !

N'hésitez quand même pas à appeler le 3919, ils vous aiguilleront vers des associations locales qui pourront vous aider. Parfois c'est utile d'être accompagnée, ne serait-ce que pour avoir un témoin extérieur des agissements.

Par Henri

Hello !

Juju outre vos démarches auprès de la gendarmerie sur le plan juridique, vous feriez bien aussi sur le plan personnel de contacter le 3919. Vous ne dérangerez absolument pas les interlocuteurs du 3919 rompus à ce genre de cas, ils vous attendent... Ces échanges anonymes vous aideront beaucoup à faire face au comportement malsain de votre ex-relation.

Courage.

Par Juju513

Bonjour,

Me revoilà avec quelques nouvelles questions sur cette même histoire.

Cet ex conjoint a été convoqué le 08/08 à la gendarmerie, il a appelé pour décaler, une nouvelle date a été fixée, il ne s'est pas présenté, une autre convocation a été déposée chez lui à laquelle il ne s'est pas rendu.

Les gendarmes ont été sonnés chez lui mais il ne répond pas, il avait dit aux gendarmes qu'il devait déménager dans le sud début août, mais je l'ai encore croisé samedi après midi.

D'ailleurs samedi, en le croisant, j'étais en voiture et lui à pied, nous n'allions pas dans le même sens. Paniquée, j'ai arrêté la voiture en plein milieu de la route (heureusement il n'y avait personne, enfin je crois). Il m'a fait un doigt d'honneur (très classe!) puis a fait semblant de faire une arme avec sa main et de me tirer dessus.

Les messages continus, fini les mails, il est passé au sms avec des numéros qui changent sans arrêt, j'en bloque un, le lendemain il en a un nouveau. Ca passe de "je t'aime" à "je t'ai oublié, je n'ai plus mal" "Dieu verra le mal que tu me fais"... (ni lui ni moi ne sommes croyants...)

Bref, que se passe t'il s'il ne se rend jamais chez les gendarmes et qu'il fait le mort?
Est ce que ça peut encore trainer longtemps?

Faut il que je retourne chez les gendarmes pour cette "menace de mort" ? Aucune preuve par contre

J'avais déjà énormément peur, mais là c'est panique depuis samedi.

Merci à vous

Bonne soirée

Par yapasdequoi

Vous pouvez déposer plainte à nouveau.
Et surtout changez de numéro de téléphone !